8. mai 1788.
245
Talleyrand Périgord
Fre. 4320 63 D.
Coc Fre 25488

PREMIERE LETTRE

De l'ARCHEVÊQUE de Rheims, au Comte de Périgord, son frere.

MA conduite vous paroît étrange, mon frere; vous voudriez que je renfermasse au-dedans de moi mon opinion sur les nouveaux édits, ou que du moins, en la montrant, je me fusse borné à des vœux pour le retour de l'ordre ancien. Vous trouvez disparate que je me montre *parlementaire*, tandis que vous êtes employé à détruire le second parlement du royaume, & à consolider l'œuvre de son remplacement. Vous allez jusqu'à m'accuser d'ingratitude envers le roi, qui nous a comblés de biens. Peu s'en faut que vous ne me reprochiez de barrer votre fortune, & de détruire, par mes dispositions *républicaines*, l'effet de tout le zele que vous montrez pour le succès des nouveaux plans.

Ayant cru d'abord que vous ne me parliez ainsi que dans la crainte ou l'espérance que votre lettre seroit interceptée à la poste, je ne vous avois rien répondu là-dessus; mais, comme vous y revenez dans celle qui m'a été remise par M. de Cypiere, je vois que vos reproches sont sérieux, & qu'il faut absolument que je me justifie. Ce sera bientôt fait.

Je suis français, je suis gentilhomme, je suis évêque, je suis pair du royaume; j'ai de l'honneur, des sentiments élevés, de la franchise, l'amour des lois. J'aime le roi, j'aime ma patrie. Je dois la vérité au roi, défense & protection à ses sujets; je dois défendre les prérogatives de mon état. Les nouveaux édits sont désastreux; je dois faire tout ce qui est en moi pour en convaincre un roi juste & bon. C'est le meilleur moyen de répondre à ses bontés; c'est le seul d'acquitter ce que je dois aussi à ma conscience. Dissimuler la vérité, ne pas improuver hautement des malheurs dont je gémis en secret, seroit, dans ma position, une lâcheté indigne de mon état, autant que du nom que je porte.

Me sera-t-il permis, mon frere, de vous interroger à mon tour sur le rôle que vous jouez à Toulouse? Je connois toute la différence de votre position à la mienne, & combien est grande la dépendance de votre état.

THE NEWBERRY LIBRARY

Mais, mon frere, si dans les instructions secrettes qui vous furent données en allant à Toulouse, vous aviez trouvé l'ordre d'une autre *Saint-Barthelemy*, auriez-vous fait égorger les magistrats de ce parlement? Cette question vous offense; cependant il vous étoit ordonné, disiez-vous, de porter les choses à la derniere extrémité. Vous auriez donc fait égorger ces magistrats, s'ils avoient refusé de sortir du palais. Cela fait frissonner d'horreur; sachez pourtant que ce seroit un moindre mal, un moindre crime, que de détruire les lois de son pays. La perte de dix mille citoyens ne seroit pas irréparable dans une association de vingt-quatre millions d'hommes; tout est perdu au contraire, & perdu sans ressource, pour une nation à qui l'on ôte ses lois, & qu'on fait passer d'un état de monarchie tempérée, sous la verge d'un despotisme pur & absolu. Or, c'est à quoi vous travaillez, mon frere. Le crime des ministres du roi est le vôtre. Que dis-je? on pourroit peut-être le pardonner aux ministres; mais on ne doit que haine & mépris aux agents secondaires de cette épouvantable révolution.

Vous alléguerez qu'il falloit obéir ou perdre votre commandement de Languedoc. N'étiez-vous pas trop heureux de pouvoir effacer ainsi le tort que vous eutes de l'accepter en 1771? Pourquoi faut-il que mon frere pense moins noblement que le prince de Beauveau? Pourquoi faut-il qu'il mérite encore tous les noms qu'on lui donnoit alors (1)? Ah! mon frere, vous me demandez pourquoi je me montre si ouvertement contre les nouveaux édits. Ne vous y trompez pas: c'est pour mieux manifester mon improbation de votre lâcheté, & pour qu'on sache bien qu'il y en a au moins un dans notre famille qui a échappé à la corruption du siecle, & n'a pas dégénéré des sentiments & de la vertu de ses peres.

(1) *Dans une lettre, sur l'obéissance militaire, imprimée en 1774, on trouve, pag. 11, cette phrase remarquable:* « *M. le prince de Beauveau a la générosité de* » *refuser d'être l'instrument de la destruction du parle-* » *ment de Toulouse; il est dépouillé de son commande-* » *ment en Languedoc; & il se trouve une* ame assez basse » *pour se revêtir de ses dépouilles* ». (*Note de l'édition*).

Plût à Dieu encore que ce fuſſent là tous vos torts ! mais vous en avez d'une eſpece particuliere, qui dégradent même l'autorité militaire que vous exercez.

Etoit-ce à vous, mon frere, après avoir diſperſé le parlement, de travailler à la compoſition du tribunal qui doit le remplacer ? Ne vous êtes-vous pas trop avili, en vous chargeant d'engager pluſieurs officiers de la ſénéchauſſée à ſervir dans le grand bailliage ? Vous le nierez en vain : il eſt notoire que c'eſt vous qui avez vaincu la réſiſtance des principaux officiers de ce ſiege. Flétris dans l'opinion publique, chaſſés de tous les lieux où ils étoient reçus, ces gens-là ſe réfugient chez vous, & y trouvent un accueil gracieux. N'oſant ſe montrer au club, ils vont s'aſſeoir à votre table. Honteux & embarraſſés de leur exiſtence par-tout ailleurs, ce n'eſt que dans votre ſociété qu'ils parlent & reſpirent à leur aiſe. Il n'eſt aucun d'eux que vous ne regardiez comme un être vil, comme un malhonnête homme ; il n'en eſt aucun que vous vouluſſiez prendre pour intendant ou pour laquais ; & cependant vous vous employez pour les rendre arbitres de la fortune, de la vie & de l'honneur d'un million de citoyens ! Et dans quel temps agiſſez-vous ainſi ? Lorſque les organes & les interprêtes de la loi ſe réuniſſent pour les déclarer infâmes & traîtres à la patrie.

Cette déclaration ne ſera pas un vain épouvantail ; tôt ou tard ils ſubiront la peine de l'infâmie qu'ils ont encourue. Avez-vous pu penſer qu'il n'en réjaillira rien ſur ceux qui les y ont portés ? Quel ne ſeroit pas votre embarras, mon frere, ſi le parlement de Toulouſe, à ſon retour, vous comprenoit nommément dans l'arrêt flétriſſant qu'il rendra contr'eux ? Vous auriez beau le faire caſſer au conſeil, il n'en exiſteroit pas moins dans les regiſtres du parlement & dans l'opinion publique où vous êtes déjà ſi mal établi.

Il eſt bien cruel, mon frere, qu'en traitant avec vous une affaire d'honneur & de ſentiment, je ſois réduit à effrayer votre imagination par la perſpective de cet événement.

Ce ne ſont pas ſeulement les citoyens de Toulouſe qui ſe plaignent de vous. Les militaires qui ſont à vos or-

dres, écrivent par-tout que vous cherchez à dégrader leur état, autant qu'à détruire la magiſtrature.

En effet, c'eſt une indignité d'avoir employé le petit Bertier, officier du régiment de Breſſe, à porter l'ordre de l'exil à pluſieurs de ſes proches parents. C'eſt une indignité plus grande encore, d'avoir donné aux officiers des deux régiments de Breſſe & de Noailles, l'ordre d'aller ſeuls, & ſans ſoldats, à l'audience du grand bailliage, faire les fonctions d'eſpions & de recors, & partager les huées dont le mépris public ne ceſſe d'aſſaillir le tribunal.

Il faut auſſi que ce M. Galifet, qui commande les troupes, ſoit un bien plat homme & un triſte ſujet, de n'avoir pas ſu vous faire entendre que vous deviez prendre des précautions d'une autre eſpece. Mais qu'attendre d'un colonel poſtiche, d'une eſpece de *cuſtodi nos*, qui eſt à la tête du régiment de Noailles, pour le compte d'un autre, & ſeulement juſqu'à ce qu'il ait l'âge de prendre le commandement ?

Ce ſont là les gens qu'il vous faut, mon frere, & l'on a toujours remarqué votre goût pour cette eſpece de compagnie.

On a remarqué qu'à peine arrivé en Languedoc, vous vous liates avec l'abbé Barrés. Vous ſaviez que c'eſt un homme ſans mœurs & ſans principes, ſans eſprit & ſans caractere, un gros porte-faix, bien groſſier, bien crapuleux, bien bas & bien rampant. Ses poches ſont toujours pleines de lettres tendres & amicales que vous lui écrivez. Tous les ans, après les états, il va vous voir à Montpellier. Vous le logez au gouvernement, pour jouir plus intimement des douceurs & du charme de ſa ſociété. Et pourquoi tout cela ? pour avoir un eſpion dans le parlement.

Toulouſe a deux capitouls gentilshommes : l'un d'eux eſt un être foible, & qui manque de jugement, aſſez pour s'être chargé de l'emploi de geolier. Sûr de le gouverner, vous vous en êtes emparé, & c'eſt votre meilleur ami. L'autre, au contraire, moins docile à vos inſpirations, a éprouvé votre mauvaiſe humeur. Vous vous êtes permis envers lui des propos durs & déſobligeants, ſans ſonger qu'il eſt gentilhomme comme vous, qu'il eſt entré dans les

carroſſes comme vous, qu'il peut ſe retrouver dans une aſſemblée nationale comme vous, & vous rappeler en temps & lieu plus opportuns, les égards qui ſont toujours dus à un gentilhomme.

Parmi les autres capitouls, il en eſt un qui eſt un homme vil & ſans honneur, courtiſan habituel, toujours prêt à trahir ſon devoir pour le plus léger intérêt. Vous l'honorez d'une amitié & d'une confiance ſans borne. Vous n'avez pas craint, pour le ſervir, d'avancer une fauſſeté dans une lettre oſtenſible, & qui a achevé de vous perdre dans l'eſprit de tous ceux qui font quelque cas de la franchiſe & de la droiture.

Vous y dites que vous aviez ordre d'empêcher les réclamations de la ville de Toulouſe; tandis que M. le baron de Breteuil écrivoit à l'intendant, que le roi trouvoit bon qu'elle les lui adreſſât.

Quelques perſonnes trompées par votre politeſſe & votre douceur apparente, s'obſtinoient à croire que vous étiez naturellement bon, & au déſeſpoir de la commiſſion qu'on vous a donnée. Mais ce trait a réuni toutes les opinions contre vous, ſur-tout lorſqu'on a vu que vous alliez juſqu'à défendre par un ordre exprès, une aſſemblée que les habitants ſont en droit de tenir, & qui étoit autoriſée par la lettre du miniſtre.

Vous avez achevé de vous perdre, par la maniere dont vous avez reçu la nobleſſe de Toulouſe, lorſqu'elle a été proteſter en corps contre cet acte de violence. Tout Paris en eſt plein, & l'on vous blâme hautement. Rien n'étoit plus propre à exciter une ſédition. Pluſieurs lettres aſſurent que huit mille artiſans armés étoient dans pluſieurs maiſons, diſpoſés à ſe réunir, & que cette nobleſſe qui vous a tant effrayé, empêcha qu'ils ne fondiſſent ſur l'archevêché.

On ajoute que le régiment de Breſſe ne pouvoit vous être d'aucun ſecours, étant caſerné dans un faubourg, au-delà de la riviere; & que barricadant la porte qui eſt à l'extrémité du pont, cinquante hommes déterminés les auroient arrêtés.

On ajoute que les dragons qui ſont dans l'autre faubourg, derriere l'archevêché, devoient trouver également les portes

de la ville fermées, & que d'ailleurs vous ne pouvez pas compter ſur leur ſecours.

Comme les artiſans les traitent bien, il y a entr'eux une convention de ne ſe faire aucun mal. Malheur à M. Galifet s'il arrivoit une émeute! Comme il a tenu des propos violents, les premiers coups ſeroient dirigés contre lui (1), & ſucceſſivement contre ceux qui prendroient ſa place.

Prévenez ce malheur, mon frere. Je n'irai pas vous propoſer de renoncer aux projets d'ambition qui vous ont conduit à Toulouſe; & de mériter par d'autres exploits le bâton de maréchal de France qu'on vous a promis. Mais, au nom de Dieu, bornez-vous à entretenir la tranquillité publique, & laiſſez aux citoyens de Toulouſe la conſolation de ſe plaindre, & d'adreſſer leurs doléances au roi. Votre commiſſion eſt bien par elle-même aſſez odieuſe, ſans y joindre encore un zele, qui eſt non-ſeulement indiſcret, mais mal-honnête, injuſte, violent, tortionnaire, cruel & tyrannique.

Je ſais de bonne part qu'on a excité contre vous, non-ſeulement le ridicule & le mépris, qui en eſt inſéparable, mais une haine violente. On dit publiquement que votre douceur eſt factice; que vous êtes ſans aucun ſentiment d'humanité; & que, de ſang-froid, & ſans vous animer, vous ordonneriez le maſſacre du peuple.

On ajoute que vous déteſtez la ville de Toulouſe & ſon parlement; que vous n'y êtes jamais allé que pour y faire du mal, & que vous cherchez tous les moyens de la ruiner.

Elle avoit une patrouille bourgeoiſe, devenue inutile depuis l'établiſſement d'une compagnie du guet. On ſe plaint que vous obligez la ville à payer annuellement une ſomme

(1) *Il diſoit à un gentilhomme, j'ai un moyen sûr d'appaiſer une émeute; j'en ferois pendre dix, & les autres auroient peur. Si j'étois là, lui dit le gentilhomme, vous n'en feriez pendre aucun; car, au premier mot que vous diriez pour cela, vous ſeriez poignardé.*

M. de Galifet, qui aime à faire pendre, mais qui n'aime pas à ſe battre, ſerra les levres, & reſta immobile, comme la femme de Lot, lorſqu'elle eut été changée en ſel.

conſidérable à un aventurier, appelé Dechet, à qui il vous plaît de donner le titre de commandant d'une patrouille non exiſtante, qui n'a pas été aſſemblée depuis 1778, & qui ne doit plus s'aſſembler.

La femme d'un capitoul eut le bonheur de vous plaire dans un voyage qu'elle fit à Montpellier pendant les états de 177.... Vous l'attirates à Paris; & pour que ſon mari ne s'y oppoſât point, vous obtintes, de M. Amelot, un ordre qui aſſigna 4000 liv. de penſion à ce capitoul. La ville a eu beau réclamer contre cette exaction, vous avez empêché que ſes réclamations ne fuſſent accueillies; & cette penſion ſe paye tous les ans, quoique cet homme n'ait jamais rien fait pour la ville, & qu'il ne ſoit plus dans l'adminiſtration depuis long-temps.

Le capitaine du guet eſt une de vos créatures. C'eſt un inſolent qui n'eſt bon à rien, & qui réduit les capitouls à n'employer, pour l'exercice de la police, que des valets de ville. L'intérêt de la police vous eſt indifférent. Vous maintenez cet homme, à qui vous avez, dit-on, quelques obligations; de ſorte que peu content de faire payer vos plaiſirs par la ville de Toulouſe, vous la chargez encore d'acquitter votre reconnoiſſance.

Vous exigez que la ville donne 1200 liv. par an au nommé Loiſelet, ſous prétexte d'inſpecter la recette des octrois. Les octrois étant affermés, la ville n'a aucun intérêt à cette inſpection; mais Bonnemain a intérêt à multiplier les exactions, car il n'eſt pas douteux qu'il n'en partage le profit avec tous les eſtafiers.

Qu'eſt-ce que c'eſt que cette petite bourgeoiſe de Montpellier qu'on ne nomme pas, & dont on dit ſeulement qu'elle croaſſe comme une corneille, & qui, depuis que vous êtes à Toulouſe, y eſt arrivée, & s'eſt logée derriere l'archevêché, où elle entre habituellement par la porte du jardin? Je ne vous en parle, que parce que vous avez voulu lui donner des violons à la ſuite d'un déjeûner que Bonnemain avoit arrangé. Je ſais qu'il a manqué, parce qu'un homme de bon ſens a empêché les femmes d'y aller, quoique Bonnemain entreprît de perſuader que c'étoit préciſément dans les temps de calamité qu'il falloit faire des parties de plaiſir.

553

Bonnemain m'a toujours déplu. Ce n'eſt pas parce qu'il vous gouverne, mais parce qu'en cela il s'occupe plus de ſon profit que de votre gloire. Il eſt public ici, qu'en promettant votre protection aux Bénédictins, il a exigé qu'ils ſe chargeaſſent gratuitement, dans un de leurs colleges, de l'éducation de trois de ſes enfants. Le ſyndic-général de la congrégation s'en plaignit dernierement dans les bureaux d'un miniſtre qui n'eſt pas votre ami, & j'en ai été averti par quelqu'un qui s'intéreſſe à vous.

Cette lettre vous paroîtra ſévere. Croyez, mon frere, que j'ai eu à me faire violence pour vous l'écrire, & qu'il faut, pour me réſoudre à la faire partir, tout l'intérêt que j'ai porté à votre honneur & à votre conſervation.